



ACTION C2 : RECHERCHE D'UN SITE D'ACCUEIL & CRÉATION D'UNE COLONIE ARTIFICIELLE



Crédit photo : Patrick PINET - Cellule LIFE+ Pétrels

Objectifs : Aménagement d'une colonie artificielle pour les pétrels noir pour faciliter l'attraction et la recolonisation des sites de reproduction.

Méthodes :

Cette action bénéficiera d'une action préparatoire de faisabilité, déjà en cours, financé en parallèle de ce projet, par la DEAL. Les résultats de cette étude devraient permettre d'orienter le choix de la méthodologie pour la création de cette colonie artificielle.

Cette action se présente en trois parties :

↳ **Protocoles et échange avec des experts internationaux**

Cette partie bénéficie d'une étude de faisabilité en cours (bilan prévu pour fin 2013), qui ne sera donc pas financée par le LIFE +. La visite de colonies artificielles existantes (visite en Nouvelle Zélande et Hawaii par le Coordinateur du projet et le Responsable scientifique) suivie de la venue d'un expert à la Réunion, seront réalisées dans le projet pour finaliser cette action. Cette partie permettra d'organiser et d'optimiser la mise en place de cette colonie artificielle unique au monde.

↳ **Recherche d'un site d'accueil et éradication des prédateurs introduits**

- Recherche d'un site favorable à l'installation de la colonie artificielle
- Éradication des prédateurs introduits dans cette zone
- Mise en place d'une barrière chimique (raticide) et mécanique (piège chats et rats) en périphérie pour éviter la recolonisation

↳ **Aménagement de la colonie artificielle**

- Construction des terriers artificiels et héliportage du matériel nécessaire
- Aménagement de terriers artificiels et des moyens d'attraction (sonores et olfactifs)

Avantage de l'action :

Le pétrel noir est l'une des espèces le plus rares au monde et la principale cause de sa rareté est probablement sa vulnérabilité vis-à-vis des prédateurs introduits. Les habitats de reproduction actuels sont très peu connus et inaccessibles. Les habitats favorables sont probablement très restreints, et limités aux zones très isolées, où la présence de prédateurs et peut être plus faible. La mise en place d'une colonie artificielle accessible permettrait de fixer des individus reproducteurs dans des sites où les prédateurs introduits (chats et rats) seront éliminés, et d'augmenter la surface disponible et favorable à la reproduction de cette espèce. Malgré la possibilité que la colonie artificielle ne soit pas recolonisée pendant la durée du projet, cette action est capitale et offrirait une des seules opportunités de sauver l'espèce.

Les résultats attendus sont :

- Validation par des experts du protocole d'aménagement de la colonie artificielle
- Identification de sites favorables (au moins 1) à l'installation d'une colonie artificielle
- Cartographie et état initial du site sélectionné
- Aménagement d'une colonie artificielle dans un habitat favorable (5à 10ha)
- Éradication des prédateurs introduits dans cette zone



Pour plus d'infos : Cellule LIFE+ Pétrels

258 rue de la République, La Plaine Des Palmistes, Reunion
02 62 90 11 35 / 06 93 93 52 44 - 06 93 88 99 23

lifepetrels@reunion-parcnational.fr / www.petrels.re

Suivez toutes nos actions en direct sur notre page Facebook : LIFE+ Pétrels

<https://www.facebook.com/LIFE-P%C3%A9trels-490787174418528/>

